



**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE CATTENOM ET ENVIRONS
(Moselle)**

25 000 habitants

20 Communes

RECRUTE

**POUR SON SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS
D'URBANISME**

1 INSTRUCTEUR

Rattaché au Pôle « Travaux-Bâtiment-Urbanisme » sous l'autorité du Responsable du Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme.

**1 Instructeur des autorisations d'occupation des sols
Agent de catégorie B ou C.**

Par voie de mutation, détachement, intégration ou contractuelle.

Missions :

- Identifier et consulter les services concernés et recueillir leur avis ;
- Instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager) ;
- Proposer aux élus les décisions en adéquation avec la réglementation en vigueur ;
- Travailler en partenariat avec des services internes ou externes dans le cadre de l'instruction du droit des sols ;
- Etre en relation constante avec les communes, notamment les Maires ou Adjointes au Maire délégués qui délivrent les autorisations d'urbanisme ;
- Lire et analyser différents types de plans (PLU, projets...) ainsi que les règlements et autres documents d'urbanisme des communes ;
- Se déplacer sur le terrain pour appréhender un projet, si nécessaire.
- Suivre et gérer les DAACT

Profil souhaité :

- Expérience dans un poste similaire souhaitée.
- Bonne connaissance du Code de l'Urbanisme ;
- Capacités d'analyses des problèmes rencontrés et réactivité ;
- Maîtrise de la bureautique et des outils informatiques techniques (SIG - GEO PC) ;
- Rigueur, autonomie et organisation dans l'instruction des dossiers ;
- Travail en équipe, aptitude au dialogue et à la diplomatie, sens du service public ;
- Qualités rédactionnelles et relationnelles ;
- Maîtriser la terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et des réseaux divers serait un atout ;

Conditions de recrutement :

**Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + Ticket Restaurant + Amicale**

Poste à pourvoir au plus vite

Lieu d'affectation : Cattenom

Temps de travail : Temps complet (35 heures)

Lettre de motivation + CV à adresser à :

Monsieur Le Président
Communauté de Communes de Cattenom et
Environs
2, avenue du Général de Gaulle - BP 17
57570 CATTENOM

Date limite de candidature: avant le 20 avril 2018